

# INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** PDCC, par Didier Morard (suppl.)  
**Objet** Les Cyberattaques: un danger pour nos institutions  
**Date** 11.03.2019  
**Numéro** 1.0280

---

## **Actualité de l'événement**

Le mercredi 6 mars dernier, la RTS nous apprend que de nombreuses institutions suisses ont été touchées par une fuite de données. Cette information a été reprise par de nombreux médias durant le courant de la semaine dernière.

## **Imprévisibilité**

La fuite de données alimente les articles de journaux depuis plusieurs années. Cependant, il était imprévisible d'imaginer que les plus hautes institutions fédérales et cantonales étaient également touchées par ce vol de données. Il s'agit d'une compilation inédite de données.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Face à ces révélations, l'Etat du Valais doit s'interroger et agir immédiatement sur la sécurité de ses données d'autant plus que les institutions valaisannes sont touchées par cette extraction illégale. Toutes les mesures doivent être mises en place pour éviter que de tels vols de données ne se reproduisent. Il est également nécessaire pour le Conseil d'Etat de réagir pour rassurer nos citoyens sur la sécurité de nos institutions.

La RTS nous apprend que 246 adresses email de l'administration cantonale valaisanne ont été dérobées (.vs.ch). En outre, on retrouve les identifiants de 14 policiers valaisans et ceci accessible à n'importe qui. Les données d'un ancien Conseiller d'Etat valaisan et de deux Chefs de Département actuels ont également été piratées.

On apprend également que «certains hauts fonctionnaires ont simplement choisi leur prénom comme mot de passe pour s'identifier avec leurs adresses professionnelles.» (RTS) La sensibilité des informations détenues par ces hauts fonctionnaires nécessite un minimum de sécurité à avoir.

Même si certaines victimes de ces vols de données, révèlent qu'il s'agit d'anciens comptes et mots de passe, un spécialiste en informatique et Député vaudois Yann Glayre, précise à la RTS que le danger inhérent de ces données, même anciennes, est bien existant. Ce spécialiste révèle encore qu'un «ancien compte peut toujours s'avérer une mine d'or pour des personnes mal intentionnées.» (Yann Glayre)

## **Conclusion**

En raison de l'importance de ce sujet, le groupe PDCC adresse les questions suivantes:

- Le Conseil d'Etat avait-il connaissance du vol de ses données?
- Quelles mesures ont été faites par le Conseil d'Etat ces dernières années pour protéger les données de ses collaborateurs et hauts-fonctionnaires?
- Quelles sont les surveillances mises en place pour éviter ces intrusions?
- Quelles mesures urgentes le Conseil d'Etat entend entreprendre à la suite de ces révélations?